

Image not found or type unknown



Cheque de mon patron en bois

Par **mikaprice**, le **03/01/2008** à **20:12**

bonsoir tout le monde
mon ancien patron m'a fait un cheque en bois et c'était ma dernière paye. Alors il m'a dit de le représenter à la banque et la banque m'a dit pas avant 15 jours donc j'ai dit à la banque de laisser tomber donc j'ai redemandé un autre cheque à mon ancien patron et il m'a refait un autre et la ma banque a encaissé les 2 cheques donc je l'ai gardé. Je ne l'ai gardé car je me suis dit il me doit bien ça car j'avais les payes en retard les congés payés en retard j'ai attendu six mois mais congés payés. Rnd'fois j'étais à découvrir à cause de lui donc sa paye les agiot. Mais il me redemande que je lui fasse un cheque et moi je ne veux pas je suis dans mes droits. Je l'ai pas volé le cheque c'est lui qui l'a signé et rampli. Rnnet je voudrais savoir votre avis merci